

DAJI/2020/Nomination/n°31
Portant nomination de Monsieur François FERON en
qualité de Chargé de mission CIVIS

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la lettre de mission du Président d'Aix-Marseille Université en date du 08 juillet 2020 adressée monsieur François FERON,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur François FERON est nommé en qualité de **Chargé de mission « CIVIS »**.

Article 2 :

Monsieur François FERON exercera les missions qui lui sont confiées sous l'autorité de la Vice-Présidente en charge des relations internationales.

Article 3 :

Les missions confiées au titre du présent arrêté prendront fin en même temps que le mandat du Président d'Aix-Marseille Université.

Article 4 :

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 08 juillet 2020



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université